



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
PROGRAMME FILIÈRES AGRICOLES DURABLES DE COTE D'IVOIRE (FADCI)



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE
RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGE(E) DE
PROGRAMMES INNOVATION**

Octobre 2019



1. Contexte et justification

La République de Côte d'Ivoire et la République Française ont signé, le 03 décembre 2014, un 2ème Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) sur la période 2014-2020 qui définit le cadre général de mise en œuvre de l'effort bilatéral additionnel de la France relatif aux créances françaises d'aide au développement allant de décembre 2014 à décembre 2020.

Pour la mise en œuvre de cet accord, pour le secteur agricole, l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé le 28 avril 2016, la convention AFD N° CCI 1434 01F d'affectation du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI).

La finalité du programme FADCI est d'initier et d'accompagner des changements de pratiques agricoles et de gestion des ressources qui auront des impacts positifs sur la population ivoirienne en termes de conditions de vie, de cohésion sociale et de santé humaine.

Dans le cadre du FADCI, l'État de Côte d'Ivoire a décidé de la création d'un Fonds pour le financement de l'innovation agricole durable dénommé Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole Durable (FCIAD), dans le volet 2 du FADCI.

Le FCIAD d'un montant de 5 milliards de FCFA, devrait, à travers le financement de projets de recherche appliquée porteurs d'innovations, contribuer à la durabilité des systèmes de productions agricoles en Côte d'Ivoire, sur une durée pilote de trois (3) ans.

Les composantes du FCIAD sont (i) le financement des projets porteurs d'innovation, (ii) les Journées de l'Innovation Agricole Durable (J'INNOV), (iii) le Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD).

Afin d'appuyer l'équipe projet dans le suivi des projets financés, le FIRCA souhaite en accord avec le bailleur, utiliser une partie des ressources allouées pour recruter un Chargé de Programmes innovation.

Le présent avis a pour objet définir les modalités de recrutement, les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis du futur Chargé (e) de Programme.

2. Mission

2.1. Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, **le/la Chargé(e) de Programmes Innovation** est chargé(e) de contribuer à la mise en œuvre des activités du FCIAD, ainsi que toutes autres tâches à la demande du Coordonnateur.

2.2. Taches spécifiques

Le/la Chargé(e) de Programmes Innovation sera plus particulièrement chargé(e) de :

- 1) la rédaction des avis à publicité (lancement des appels à projets et à candidatures, programmation des résultats, etc.)
- 2) la participation au processus de sélection des projets innovants et des lauréats du Concours de l'Innovation Agricole Durable (CIAD)
- 3) l'organisation des sessions des comités de sélection des projets, des lauréats et du Comité de Pilotage du FCIAD
- 4) la participation aux séances de négociation avec les porteurs de projets et la rédaction des PV de négociation
- 5) la rédaction des contrats d'exécution des projets
- 6) le suivi des projets financés
- 7) l'élaboration des TDR (missions et ateliers)
- 8) l'organisation des missions et ateliers
- 9) la rédaction des PV des CAM (en relation avec le SPM)
- 10) le suivi des dossiers des prestataires (échange de correspondance, relation avec les consultants, suivi de la mise en œuvre des recommandations spécifiques formulées lors des missions)
- 11) la représentation du FIRCA à certains ateliers et mission
- 12) l'intérim des autres Chargés de Programmes ou du Coordonnateur en mission ou en congé
- 13) toutes autres tâches confiées par le Coordonnateur.

3. Profil du candidat

Le candidat devra :

- être titulaire d'un diplôme supérieur en agronomie, agroéconomie, sciences sociales, sciences économiques ou équivalent (minimum Bac + 5)
- avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans une structure d'appui au développement ou dans un projet
- avoir une expérience dans la formulation ou le suivi des projets de recherche / développement ou de transfert de technologies
- avoir une bonne connaissance en informatique. La maîtrise des logiciels de gestion de projet sera un atout
- disposer d'une bonne capacité de synthèse, de communication et de rédaction

- être disposé à travailler dans un environnement sous pression, avec la possibilité d'effectuer des missions fréquentes en zone rurale.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Une liste de trois (3) candidatures présélectionnées sera faite sur la base des qualifications, des expériences et des compétences.

Le processus de sélection comportera trois (3) phases :

- une phase d'analyse des CV en vue de la sélection des 3 candidats les plus qualifiés
- une phase d'entretien avec les candidats
- une phase de négociation en vue de la contractualisation avec le candidat qui sera retenu.

4. Durée du contrat

Le/la chargé(e) de programmes innovation interviendra à temps plein dans le cadre de sa fonction. La durée du contrat sera de vingt-cinq (25) mois à partir du 1er décembre 2019 et prendra fin le 31 décembre 2021. Le/la chargé(e) ne sera confirmé(e) qu'après la revue de ses performances sur une période d'essai de trois (3) mois. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont satisfaisants pour le FIRCA.

5. Dossier de candidature

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation indiquant le poste concerné, un curriculum vitae détaillé, les copies des diplômes et les prétentions salariales), adressés à Monsieur le Directeur Exécutif du FIRCA, devront être déposés en quatre (4) exemplaires, sous pli fermé au plus tard le **14 novembre 2019 à 15 heures** et portant la mention « **Recrutement d'un(e) Chargé(e) de Programmes Innovation FCIAD** ».

Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

6. Adresse de dépôt

Secrétariat du chef de l'Unité Marchés et Conventions du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) sis aux II plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO IVOIRE 01 BP 3726 Abidjan 01 Tél. (225) 22 52 81 81/ Fax (225) 22 52 81 87.

Tout dépôt de candidature devra être enregistré sur la fiche de réception disponible à cet effet, au secrétariat du chef de l'unité marchés et conventions du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA).